



## Stage Intersyndical

« Élèves à la rue, élèves sans papiers, comment agir dans son établissement ? »



**Vendredi 15 mars 2024 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**

**Lieu : Inspe de Saint Etienne**

(90, rue de la Richelandière 42100 Saint-Etienne)

Dans le département de la Loire, chaque année, des dizaines de familles se retrouvent à vivre dehors.

Pourtant l'hébergement est un droit inconditionnel : l'article 3452-2 du Code de l'Action sociale et des familles, ayant force de loi, stipule que « Toute personne en situation de détresse a accès, sans aucune condition de régularité de situation, à tout moment, à un hébergement d'urgence ».

Ces situations devraient devenir de plus en plus fréquentes dans les mois à venir, avec le contexte d'inflation économique et la Loi immigration.

Ce stage intersyndical est ouvert aux adhérent-e-s et non-adhérent-e-s, à toutes celles et tous ceux qui veulent :

- savoir comment s'organiser dans leur(s) établissement(s) quand ils se retrouvent confrontés à ces situations en échangeant avec des associations ou collectifs militants (« Jamais Sans toit », Collectif PAR),
- connaître leurs droits en tant que personnels de l'Éducation Nationale à l'heure où les pressions hiérarchiques sont de plus en plus fortes
- s'informer sur le droit des étrangers et les conséquences de la nouvelle loi « immigration » sur nos élèves auprès d'un avocat militant.

### Déroulé du stage :

- Matin (de 9h00 à 12h00) =

Accueil

Introduction du stage : état des lieux

Conférence autour des aspects juridiques animée par un juriste

- Après-midi (de 13h30 à 16h30) =

Forum de rencontres et d'échanges, ateliers animés par différentes institutions/associations

Temps d'échanges

*À noter : Possibilité de prendre un repas tiré du sac sur place.*

*Chaque participant apporte un gobelet.*